

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00705
Numéro SIREN : 539 130 195
Nom ou dénomination : LE SLIP FRANCAIS

Ce dépôt a été enregistré le 29/02/2024 sous le numéro de dépôt 39845



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

LE SLIP FRANCAIS S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

LE SLIP FRANCAIS S.A.
1 rue du Mail - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

LE SLIP FRANCAIS S.A.

1 rue du Mail - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société LE SLIP FRANCAIS S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LE SLIP FRANCAIS S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2023

KPMG S.A.

Vincent de Becquevort

Associé



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	651 279	566 284	84 995	0,47	240 004	1,15
Recherche et développement	2 127 095	1 238 453	888 642	4,94	1 034 541	4,97
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	189 515	168 477	21 038	0,12	65 794	0,32
Fonds commercial	3 572 820	380 000	3 192 820	17,75	3 342 820	16,06
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 489	6 489				
Autres immobilisations corporelles	2 604 392	1 540 091	1 064 301	5,92	1 436 847	6,90
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	30 867	25 000	5 867	0,03	-366 988	-1,75
Créances rattachées à des participations	367 955	367 955			367 955	1,77
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	506 123		506 123	2,81	509 532	2,45
TOTAL (I)	10 056 535	4 292 749	5 763 786	32,05	6 630 504	31,85
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	5 911 761	1 603 971	4 307 790	23,95	5 898 620	28,34
Marchandises	1 775 440		1 775 440	9,87	1 527 483	7,34
Avances & acomptes versés sur commandes	55 763		55 763	0,31	21 023	0,10
Clients et comptes rattachés	1 927 887	56 420	1 871 467	10,41	985 220	4,73
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	11 076		11 076	0,06	53 347	0,26
. Personnel	9 500		9 500	0,05	2 750	0,01
. Organismes sociaux	4 242		4 242	0,02	849	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	196 713		196 713	1,09	277 713	1,33
. Autres	108 639		108 639	0,60	104 150	0,50
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	3 582 912		3 582 912	19,92	5 091 575	24,46
Charges constatées d'avance	296 115		296 115	1,65	223 182	1,07
TOTAL (II)	13 880 048	1 660 391	12 219 657	67,95	14 185 912	68,15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	23 936 583	5 953 140	17 983 443	100,00	20 816 416	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2022		31/12/2021	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	172 512	0,96	172 512	0,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	9 756 563	54,25	9 756 563	46,87
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-3 082 091	-17,13	-3 196 481	-15,35
Résultat de l'exercice	-3 411 533	-18,96	114 390	0,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 435 452	19,10	6 846 985	32,89
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	30 000	0,17	45 000	0,22
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	30 000	0,17	45 000	0,22
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	10 195 597	56,69	9 238 133	44,38
. Découverts, concours bancaires	5 100	0,03	18 600	0,09
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 938 937	16,34	3 038 286	14,60
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	198 507	1,10	312 743	1,50
. Organismes sociaux	382 154	2,13	434 373	2,09
. Etat, impôts sur les bénéfiques				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	534 057	2,97	560 820	2,69
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 210	0,09	24 940	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	185 588	1,03	237 239	1,14
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	61 841	0,34	59 297	0,28
TOTAL (IV)	14 517 991	80,73	13 924 432	66,89
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	17 983 443	100,00	20 816 416	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	20 714 820		20 714 820	98,57	21 856 075	99,05	-1 141 255	-5,21	
Production vendue biens									
Production vendue services	300 786		300 786	1,43	208 899	0,95	91 887	43,99	
Chiffres d'Affaires Nets	21 015 606		21 015 606	100,00	22 064 974	100,00	-1 049 368	-4,75	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			68 980	0,33	45 984	0,21	22 996	50,01	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			98 575	0,47	2 079	0,01	96 496	N/S	
Autres produits			4 459	0,02	5 368	0,02	-909	-16,92	
Total des produits d'exploitation (I)			21 187 620	100,82	22 118 405	100,24	-930 785	-4,20	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			7 968 892	37,92	9 168 612	41,55	-1 199 720	-13,08	
Variation de stock (marchandises)			-108 315	-0,51	-1 547 198	-7,00	1 438 883	93,00	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 648 333	7,84	1 264 745	5,73	383 588	30,33	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			6 704 319	31,90	6 726 583	30,49	-22 264	-0,32	
Impôts, taxes et versements assimilés			217 609	1,04	185 330	0,84	32 279	17,42	
Salaires et traitements			3 195 997	15,21	3 109 061	14,09	86 936	2,80	
Charges sociales			1 152 661	5,48	1 244 367	5,64	-91 706	-7,36	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 593 388	7,58	1 803 549	8,17	-210 161	-11,64	
Dotations aux provisions sur immobilisations			150 000	0,71			150 000	N/S	
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 271	0,20	2 209	0,01	40 062	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges			30 000	0,14	45 000	0,20	-15 000	-33,32	
Autres charges			65 513	0,31	4 356	0,02	61 157	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			22 660 667	107,83	22 006 613	99,74	654 054	2,97	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 473 047	-7,00	111 792	0,51	-1 584 839	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			1 025	0,00	27 569	0,12	-26 544	-96,27	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change			1 009	0,00	1 565	0,01	-556	-35,52	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			2 034	0,01	29 133	0,13	-27 099	-93,01	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés			202 526	0,96	147 854	0,67	54 672	36,98	
Différences négatives de change			5 814	0,03	107	0,00	5 707	N/S	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			208 340	0,99	147 961	0,67	60 379	40,81	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-206 306	-0,97	-118 828	-0,53	-87 478	-73,61	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 679 353	-7,98	-7 036	-0,02	-1 672 317	N/S	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	152 475	0,73	4 884	0,02	147 591	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	27 500	0,13	500	0,00	27 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 134	0,77	163 373	0,74	-2 239	-1,36
Total des produits exceptionnels (VII)	341 109	1,62	168 757	0,76	172 352	102,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 454	0,04	1 554	0,01	7 900	508,37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	459 864	2,19	43 793	0,20	416 071	950,09
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 603 971	7,63	1 985	0,01	1 601 986	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 073 289	9,87	47 331	0,21	2 025 958	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 732 180	-8,23	121 426	0,55	-1 853 606	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	21 530 763	102,45	22 316 296	101,14	-785 533	-3,51
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 942 296	118,68	22 201 906	100,62	2 740 390	12,34
RÉSULTAT NET	-3 411 533	-16,22	114 390	0,52	-3 525 923	N/S
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 17 983 443,12 €.

Le résultat net comptable est une perte de 3 411 532,51 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/03/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016, du règlement ANC 2014-03 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, les principales méthodes utilisées sont les suivantes

Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles & corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

L'amortissement est calculé linéairement sur la base du coût d'acquisition sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle. La valeur résiduelle est le montant net des coûts de sortie attendues que la société obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Méthode d'évaluation - Droits au bail :

L'entité dispose d'actifs incorporels significatifs relatifs aux droits au bail (3.6m€).

Le droit au bail représente le montant versé ou dû au locataire précédent en considération du transfert à l'acheteur des droits résultant tant des conventions que de la législation sur la propriété commerciale (PCG art. 942-20) : droit à indemnité d'éviction en cas de départ involontaire des locaux à l'échéance du bail, loyers éventuellement inférieurs au prix de marché et révisions de loyer encadrées par la législation.

Le droit au bail comprend en général deux éléments :

- D'une part, l'économie future de loyers dont le nouveau locataire va bénéficier en reprenant un bail dont les loyers sont inférieurs à ceux du marché. Cette composante s'amenuise tout au long de la durée du bail ;
- D'autre part, une prime éventuelle liée à l'emplacement privilégié du local commercial considéré. Cette composante ne s'amenuise pas avec le temps mais peut toutefois perdre de la valeur.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté au cours de l'exercice 2022.

Méthode d'évaluation des frais de développement :

Les frais de développement des collections (graphique & prototypes) réalisés dans le cadre du développement des collections ainsi que les frais de développement du site internet, sont comptabilisés en compte « Frais de développement » et amortis sur la durée moyenne des collections.

Les frais de développement sont immobilisés en actifs incorporels dès lors que la société peut démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que les coûts de cet actif peuvent être calculés de façon fiable.

Méthode d'amortissement des immobilisations :

- Frais d'établissement : 5 ans
- Concessions, brevets : 5 ans
- Frais de développement : 2 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 8 ans

Méthode de dépréciation des immobilisations :

A la clôture, la valeur comptable d'un actif est dépréciée dès lors que la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur d'un bien est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité du bien pour l'entreprise. Cette valeur d'utilité est notamment déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Méthode d'évaluation des immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

La valeur d'usage de ces titres, déterminée à partir de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, complétée, le cas échéant, des perspectives de développement et de résultat des Sociétés concernées, est comparée à la valeur comptable des titres de participation. Si elle lui est inférieure, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Les autres immobilisations financières sont représentées par des dépôts et cautionnement versés. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

Méthode d'évaluation des stocks :

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent les coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

L'écart par rapport au réel étant très faible, et le calcul d'un prix moyen pondéré n'étant pas encore faisable dans l'outil, la valorisation du stock est faite sur la base du prix standard.

A chaque clôture, la Société déprécie le cas échéant ses stocks de telle sorte qu'ils soient valorisés à la valeur nette de réalisation.

Méthode d'évaluation des Créances et Dettes :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Les comptes bancaires en devises sont convertis au cours de la date de clôture.

Provisions pour risques & charges :

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

En 2022, la Société a passé une provision de 30 000 € au titre d'un litige prud'homal en cours.

Résultat exceptionnel :

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

La Société a pris au cours de l'exercice des participations dans le capital d'une autre société : La Manufacture de Pantoufles. Les différentes participations sont détaillées ci-dessous :

- Une participation dans la société Maison France Limited, société située à Hong Kong dont elle détient l'intégralité du capital social. L'activité de la société Maison France Limited consiste à redistribuer et à promouvoir la marque de la Société en Asie et principalement à Hong Kong. La société MAISON FRANCE LIMITED a été mise en sommeil et n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice 2021.
- Une participation dans Le Slip Français Inc, société au capital social de 1.000 US\$ dont le siège social est situé au 185, Alewife Brook Parkway Ste 410 Cambridge, MA 02138 (USA), représentant 100% de son capital social. Cette société, qui a démarré son activité à partir de 2015, a été mise en sommeil et n'a pas eu d'activité au cours de l'exercice 2021.
- Une participation dans la Manufacture de Pantoufles, société au capital social de 10.000 euros dont le siège est situé au 12 rue Jean Lurçat à Châtillon-Sur-Indre (36700), et dont le capital est détenu pour 49%. La société a démarré son activité au 1er juin 2022, elle a pour principale activité la fabrication et la revente de pantoufles.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

- Le chiffre d'affaires de la société est de 21.015.605,94 € contre 22.064.974,21 €, soit une baisse de 1.049.368,27 €,
- Lancement des "Ateliers du Slip" avec un CA facturé de 0.3m€ sur le T4-22 avec pour objectif d'accompagner à la relocalisation (qui se décline sous plusieurs formes : prestation de conseil, fabrication en marque blanche, mise à disposition d'une tissuthèque digitale ou encore service de personnalisation),
- Création d'une Usine du Futur lors du Salon du Made in France en novembre 2022 afin de familiariser le grand public à la production de textile en France, pour un coût net de 0.2m€,
- Retour de l'opération "Bouge ton Pompon" avec le Téléthon sur novembre 2022, avec le versement effectif du don en février 23 pour un montant de 79k€. En parallèle de cela, un don de 13k€ a été fait à la Fabrique Nomade début 2022 suite au partenariat réalisé avec eux sur l'exercice 2021,
- Dépréciation exceptionnelle de stock (produits finis de collections très anciennes et matières premières faisant partie du "stock dormant"),
- Lancement en fin d'année d'une campagne de financement participatif sur Lita.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

- Fermeture de la boutique de Cannes en février 2023,
- Clôture de la campagne de financement participatif sur Lita, avec une collecte de 3.588m€.

AUTRES INFORMATIONS**Engagement de retraite :**

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans les comptes de 2022. Au vu de l'âge et de la rotation des effectifs, les engagements paraissent non significatifs.

Effectif moyen en 2022 équivalent temps plein hors stages par trimestre

ETP hors stages par trimestre				
Tout contrats hors stages	ETP T1	ETP T2	ETP T3	ETP T4
Dirigeant	1	1	1	1
Salarié - cadre	25	26	22	19
Salarié - non cadre	74	67	70	65
Total	100	94	93	85

Engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan de la Société au 31.12.2022 sont uniquement constitués des nantissements sur fonds de commerce détaillés ci-dessous.

Nantissement sur fonds de commerce de chacune des Sociétés du Groupe

Fonds de commerce	Au profit de
137 R VIEILLE DU TEMPLE 75003 PARIS	BNP
137 R VIEILLE DU TEMPLE 75003 PARIS	CIC
46 R DES ABBESSES 75018 PARIS	ARKEA
46 R DES ABBESSES 75018 PARIS	ARKEA
20 R DU VIEUX COLOMBIER 75006 PARIS	ARKEA
20 R DU VIEUX COLOMBIER 75006 PARIS	LCL
7-9 R DE CHARONNE 75011 PARIS	LCL
7-9 R DE CHARONNE 75011 PARIS	BNP
8B RUE DES BAGNIERS, 13100 AIX EN PROVENCE	SG
31 RUE BOULBONNE31000 TOULOUSE	BNP
48 RUE DU PRÉSIDENT EDOUARD HERRIOT69002 LYON	ARKEA
98 RUE LEGENDRE, 75017 PARIS	ARKEA
10 RUE BASSE59800 LILLE	SG
91 BOULEVARD JEAN JAURÈS92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	SG
7 RUE SANTEUIL44000 NANTES	BNP
48 RUE DE LA PORTE DIJEAUX33000 BORDEAUX	CA
1 RUE GUICHARD75116 PARIS	SG
122 RUE D'ANTIBES06400 CANNES	LCL
50 RUE PARADIS13001 MARSEILLE	LCL

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : 651 279 €

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Frais de constitution	651 279	566 284	84 995
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL	651 279	566 284	84 995

Frais de recherche & développement : 2 127 095 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Frais rech. & développement	2 127 095	1 238 453	888 642

Actif immobilisé :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes : 10 056 535 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 562 700	829 054	1 851 046	6 540 709
Immobilisations corporelles	2 848 547	69 908	307 573	2 610 881
Immobilisations financières	903 453	1 492		904 945
TOTAL	11 314 700	900 454	2 158 619	10 056 535

Amortissements et provisions d'actif : 4 292 749 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 879 541	1 307 443	1 833 770	2 353 214
Immobilisations corporelles	1 411 699	435 945	301 064	1 546 580
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	392 955			392 955
TOTAL	4 684 195	1 743 388	2 134 834	4 292 749

Etat des créances : 3 428 250 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	874 078		874 078
Actif circulant & charges d'avance	2 554 171	2 554 171	
TOTAL	3 428 250	2 554 171	874 078

Provisions pour dépréciation : 1 660 391 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	161 134	1 603 971	161 134		1 603 971
Comptes de tiers	44 616	42 271	30 467		56 420
TOTAL	205 750	1 646 242	191 601		1 660 391

Créances représentées par des effets de commerce : 5 189 €

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	5 189
Autres créances	
TOTAL	5 189

Produits à recevoir par postes du bilan : 192 574 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	191 386
Autres créances	1 188
Disponibilités	
TOTAL	192 574

Charges constatées d'avance : 296 115 €

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social : 172 512 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	71 880	2,40	172 512
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	71 880	2,40	172 512

Provisions : 30 000 €

Etat des dettes	A l'ouverture	Augmentation	Reprises	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	45 000	30 000	45 000	30 000
TOTAL	45 000	30 000	45 000	30 000

Etat des dettes : 14 517 991 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	10 200 697	4 410 168	4 478 030	1 312 500
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 938 937	2 938 937		
Dettes fiscales & sociales	1 130 929	1 130 927		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	185 588	185 588		
Produits constatés d'avance	61 841	61 841		
TOTAL	14 517 991	8 727 461	4 478 030	1 312 500

Charges à payer par postes du bilan : 771 063 €

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissements de crédit	5 100
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	428 754
Dettes fiscales & sociales	337 209
Autres dettes	
TOTAL	771 063

Produits constatés d'avance : 61 841 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires : 21 015 606 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	20 714 820	98,57 %
Produits des activités annexes	300 786	1,43 %
TOTAL	21 015 606	100.00 %

A noter que le CA est présenté avant déduction des commissions des grands magasins.

Détail du résultat exceptionnel : (1 732 180 €)

Nature du résultat exceptionnel	Montant HT
Pénalités amendes	(629)
Charges exceptionnelles diverses	(459 027)
<i>dont Création Usine du Futur</i>	<i>(345 579)</i>
<i>dont versement don au Téléthon</i>	<i>(79 110)</i>
<i>dont certification Bcorp</i>	<i>(5 500)</i>
<i>dont divers</i>	<i>(20 014)</i>
VNC éléments d'actif cédés	(9 661)
Impact Dépréciation (provision + reprise de provision)	(1 442 837)
Autres	179 975
<i>dont facturation Usine du Futur</i>	<i>152 475</i>
<i>dont cession actifs</i>	<i>27 500</i>
TOTAL	(1 732 180)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	15 000
Honoraires au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL HT	15 000

Effectifs moyens

	TOTAL
Cadre	23
Agent de maîtrise	22
Employés	41
Ouvriers	-
Apprentis	8
TOTAL	93

Annexes (suite)**DÉTAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir : 0 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs RRR à obtenir (40980000000)	0
TOTAL	0

Charges constatées d'avance : 296 115 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (48600000000)	296 115
TOTAL	296 115

Charges à payer : 682 065 €

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Int courus/emprunts établissement de crédit (16884000000)	
Frais bancaires à payer (51860000000)	5 100
TOTAL	5 100

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues (40810000000)	428 754
TOTAL	428 754

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer (42820000000)	125 272
Pers autres charges à payer (42860000000)	71 068
Organismes sociaux congés à payer (4382000)	50 109
Autres charges à payer / CVAE (448600100)	1 762
TOTAL	248 211

Produits constatés d'avance : 61 841 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance (48700000000)	61 841
TOTAL	61 841

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	172 512	172 512	172 512	135 552	133 644
b) Nombre d'actions émises	71 880	71 880	71 880	56 480	133 644
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	21 015 606	22 064 974	24 460 788	24 336 7533	20 760 213
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-401 612	1 801 681	1 295 873	-168 876	290 597
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-401 612	1 801 681	1 295 873	-168 876	290 597
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-3 411 533	114 390	-1 254 364	-1 944 108	-1 107 796
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-6	25	18	-3	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-47	2	-17	-34	-8
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	3 195 997	3 109 061	2 961 943	3 309 680	2 297 463
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 152 661	1 244 367	1 131 886	1 161 009	1 004 553

LE SLIP FRANCAIS
Société anonyme à conseil d'administration ayant la qualité de société à mission
au capital de 172.512 euros
Siège social : 1 rue du Mail, 75002 PARIS
539 130 195 RCS PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET VOTE DE LA RESOLUTION Y AFFERENTE
EXTRAIT DE PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente juin,
A 9 heures 30,

Les actionnaires de la société LE SLIP FRANÇAIS (ci-après la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège de la société, sur convocation du Conseil d'administration et ont notamment adopté la proposition d'affectation du résultat qui leur a été soumise objet des résolutions suivantes comme suit :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui font apparaître une perte de 3 411 533 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts (CGI), l'assemblée générale prend acte que la société n'a engagé au titre de l'exercice 2022 aucune dépense ou charge somptuaire telle que visée à l'article 39-4 du CGI.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, décide d'affecter la perte de 3 411 533 euros au compte « Report à Nouveau » dont le solde débiteur sera en conséquence ramené de - 3.082.091 euros à - 6.493.624 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société.

Pour EXTRAIT
Guillaume GIBault

